



Probleme de compte bancaire mis au contentieux

Par **lili73**, le **03/06/2009** à **13:27**

Bonjour,rrrn voila mon histoire: rnrnMon mari avais le droit a un gros decouvert autorisé, mais depuis le début le l'année pleins de soucis financiers nous sont tombés surr la tete. Alors c'est vrai on a souvent dépassé et abusé de la carte. La banque a été conciliante au début c'est vrai.rnEt puis petit a petit on a serré la ceinture et réussi a remonter la pente , mais au mois d'avril la banque a bloqué la carte et nous a mis le compte au contentieux car on avais pas payé une mensualité de crédit au mois de janvier, qu'ils ont prélevé au mois de fevrier avec frais, et pareil mois de février, prélevé au mois de mars avec frais et au mois d'avril ils ont fait deux prélèvements dont un avec frais pour celui de mars. Donc au mois de mai on a serrer la ceinture et avec les primes le comptes n'est plus a découvert du tout, les mensualités ont repris normalement mais on est toujours aux contentieux et plus de cartes du tout. Aucune lettre reçu pour le compte bloqué, sauf une pour abus de la carte bancaire et une autre pour supprimer le découvert. Il nous reste qu'un chéquier qui marche lui.rnMa conseillère ne peux rien me dire et expliquer car le compte n'est plus chez eux mais au contentieux rnQue puis je faire?? J'aimerais retrouver un compte normal et continuer .rnrnmerci d'avance

Par **Solaris**, le **03/06/2009** à **15:11**

Bonjour,rrrnPrenez contact avec le service contentieux de votre banque qui se trouve généralement au siège social.rnEn principe, votre compte fonctionnera mais le problème est plus aucune écriture à découvert ne sera passée.rnIl convient également de voir si votre mari n'a pas été fiché au FICP ou auprès de la Banque de France.